

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1766>



Compte rendu du CA du 9 novembre 2006

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Collèges et lycées de l'Auxerrois - Lycée Fourier, Auxerre -



Publication date: vendredi 17 novembre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Début à l'heure : 18h00.

Alors que sur la convocation était indiqué que le secrétaire de séance serait choisi parmi les représentants des personnels enseignants et d'éducation (donc les élus de la Liste Unitaire), le proviseur déclare que c'est la proviseure-adjointe Madame Tribouillard qui fera le secrétariat de séance.

Le proviseur liste *les questions diverses*

A ajouter : la sortie des terminales à l'université de bourgogne le 22 nov (10 euros par élèves).

Nous votons « pour »

Les questions UNATOS-FSU

– **Journée de solidarité** (voir plus bas ds le débat)

– **Secrétariat de séance** : l'UNATOS demande que ce soit une secrétaire du lycée qui tienne le secrétariat comme cela se fait dans d'autres établissements et comme cela s'est fait un temps à Fourier. Pas de réponse claire du proviseur sur cette question.

Nous apprenons au passage que Philippe Baumel, conseiller régional en charge des lycées sera à Fourier le 17 novembre et qu'il souhaite rencontrer les élus au CA.

Si vous avez des messages à lui faire passer, c'est le moment de le dire : nous nous en chargerons.

– **Modalités de calcul des indemnités GRETA des personnels de direction et chefs de travaux.** Le proviseur déclare qu'on ne va pas alourdir le CA avec cette cuisine interne et renvoie les personnels concernés au RLR disponible à l'intendance et sur internet

Les questions CGT

– Mise à disposition d'**outils pour l'ACMO TOS** (personne chargée de la sécurité dans le lycée). A ce jour, il y a un seul ACMO, le chef des travaux du LP, mais selon la CGT et l'UNATOS-FSU qui ont eu une réunion avec la région, celle-ci demande expressément qu'il y ait ds chaque lycée un ACMO TOS. Le proviseur répond que quand la région lui aura fait officiellement la demande de désigner un ACMO TOS, il verra quels outils et informations mettre à la disposition de celui-ci.

– **Conventions avec certaines sociétés**, dont celle de gardiennage : la CGT a l'impression que les prestations facturées ne sont pas faites...L'intendant répond que les factures de la société de gardiennage sont suspendues depuis 2 mois compte tenu du peu fait par cette entreprise

Les questions de la Liste Unitaire

Pas de questions ??? (voir plus loin, l'explication...)

Les Procès Verbaux

le proviseur aborde de lui-même la question des PV des CA du 29 juin (pas tenu valablement faute de quorum) et du

4 juillet (= reconvoque de celui du 29 juin, mais nouvelle convocation pas envoyée aux absents le 29 juin pour ... faire des économies !)

Le proviseur ne peut pas proposer les PV de ces 2 CA car les agents qui devaient en assurer le secrétariat étaient présents le 29 juin mais pas le 4 juillet.

Le proviseur nous dit que ça lui pose bien des soucis car il est responsable du PV mais dans l'incapacité de le fournir ... c'est d'autant plus embêtant que lors de la séance du 4 juillet le CA avait modifié (puis rejeté) la convention d'objectifs et de moyens entre la région et Fourier (convention qui précise les missions des personnels TOS transférés à la région).

Le proviseur assure qu'il fera un PV succinct des 2 CA de juin et juillet et qu'il nous les transmettra au prochain CA.

Nous intervenons ...

- pourquoi attendre le prochain CA pour nous transmettre ces 2 PV ?
- s'ils sont succincts pourquoi ne pas les avoir rédigés pour les joindre à la convocation de ce CA ?
- la rédaction du PV se fait sous la responsabilité du proviseur, il aurait pu prendre des notes et rédiger lui-même le PV
- lors du CA du 4 juillet aucun secrétaire de séance n'a été désigné par le proviseur, Président du CA,
- quand, à l'ouverture du CA, le 4 juillet, le proviseur a constaté qu'il n'y avait pas d'élus agents, il aurait pu demander si quelqu'un d'autre était d'accord pour tenir le secrétariat de séance
- nous aurions aimé avoir copie de la convention région-Fourier que nous avons modifiée en CA le 4 juillet

C'est pas facile, faut penser à tout, ...

Mais le proviseur assure qu'il a transmis à la région la convention modifiée en CA de Fourier (il n'a pas précisé quand il l'avait transmise...)

Un nouveau règlement intérieur pour le CA de Fourier ?

Le proviseur nous fait la lecture de son projet de règlement intérieur. Il nous avait déjà fait une proposition l'an dernier et nous avons refusé d'en discuter :

- projet pas donné à l'avance
- le CA a déjà un règlement qui nous convient très bien (c'est nous qui l'avons fait modifier plusieurs fois jusqu'à ce que nous le trouvions impeccable)

Nous reconnaissons au travers de la lecture qui nous est faite le règlement actuel texte et notamment :

- les docs préparatoires au CA doivent être envoyés aux élus au moins 10 jours avant
- l'ordre du jour est adopté en début de séance,
- le PV est fait en alternance parmi les collègues d'élus.

Nous intervenons ...

- pourquoi ne pas avoir envoyé ce projet avec la convocation ? (CF : 10 jours avant)
- pourquoi ne pas avoir, au minimum, fait des photocopies du projet pour que les membres du CA puissent mieux suivre la lecture qui en a été faite ?
- pourquoi avoir dit dès le début du CA que la proviseure-adjointe serait secrétaire de séance alors qu'il était prévu

que ce soit nous qui assumions cette tâche ?

- nous étions d'accord pour assurer le secrétariat de séance, conformément à ce qui figure dans le règlement et à ce qui était indiqué sur la convocation à ce CA
- il nous semble que l'ordre du jour n'a pas été adopté en début de séance
- mais peut-être la séance n'est-elle pas encore ouverte ?
- si elle est ouverte, pourquoi n'est-il pas fait mention dans l'ordre du jour de nos questions diverses ?

Ho lala...

Qu'est-ce qu'on est pointilleux !!...

D'ailleurs, le proviseur ne voulait pas nous le dire mais vu comme on, il nous le dit : il n'y a plus que 3 parents (pour 5 sièges) qui acceptent de siéger à Fourier tellement l'ambiance ...

C'est sûr que si on disait oui-oui à tout et qu'on torche les séances en 15 min, ça arrangerait certains...

Concernant le règlement intérieur plus précisément :

- Le proviseur n'entend pas faire voter le CA sur le règlement intérieur à cette séance du CA, il tenait juste à dire qu'un projet sera proposé au prochain CA. *Nous nous demandons l'intérêt d'avoir procédé alors à cette lecture fastidieuse puisqu'on ne va pas débattre du truc !*
- Le proviseur propose une modification au règlement actuel (*nous avons dit que nous reconnaissons, à la lecture, le règlement en vigueur dans notre CA et non une nouvelle version différente*) : il souhaite que soit écrit que la durée des CA ne débordera pas 2h30.

Nous nous opposerons à cette modification (nous sommes partis, jeudi soir, à 21h30 : durée du CA 3h30) : il y a de moins en moins d'endroits où les personnels peuvent s'exprimer librement, on ne va pas réduire leur temps de parole !!

Ah ben si on veut prendre le secrétariat de séance ...

Et ben non, on ne veut plus ! mais, au début on voulait bien, mais vu que quelqu'un d'autre a été désigné, on n'a pas pris assez de notes pour rédiger un PV correct.

Nos questions diverses

Le proviseur ne les a pas reçues.

Pourtant nous les avons envoyées par courrier électronique à l'adresse de l'établissement le mardi soir à 18h30.

C'est bizarre parce que d'autres semblent les avoir eues...

Ça doit être Wanadoo qui merdouille ??

Le proviseur accepte cependant que nos questions diverses soient ajoutées à l'ordre du jour bien que ...

Installation des différentes instances

Le feu croisé démarre du côté des agents CGT : pourquoi installer des commissions alors qu'elles ne sont jamais réunies ?

Nous soutenons ...

Réponse du proviseur : l'an dernier, il arrivait dans l'établissement et forcément, il fallait qu'il prenne ses marques, qu'il apprenne comment le lycée fonctionne.

Enfin, c'était pas facile, tout ce travail ...

Mais, c'est promis : cette année, il va réunir toutes les instances. D'ailleurs, il va le faire bientôt (date non précisée ! bientôt ...)

Donc, le CA installe :

– La **commission permanente**,

– Le **conseil de discipline** : pas réuni l'an dernier mais va l'être bientôt, il y a déjà des cas. On attend ... pour voir !

– Le **CHS** : sera réuni cette année, très prochainement, probablement avant fin décembre (là aussi, on attend pour voir !)

A noter qu'il n'y a plus de médecin scolaire attaché à Fourier !

– Le **CVL** : il faut 5 personnels enseignants ou d'éducation choisis parmi tous les collègues, pas forcément des élus.

Si ça intéresse certains d'entre vous, n'hésitez pas à nous le dire.

Nous rappelons que nous nous étions fait remonter les bretelles l'an dernier en CA parce que nous n'avions personne à proposer et que, finalement, l'un de nous s'était dévoué. Nous indiquons que dans les conditions de fonctionnement de l'an passé (CVL pas réuni une seule fois) ce même élu est tout à fait disposé à faire de nouveau partie de cette instance...

*Nous demandons que soit réactivée la **commission sociale** (commission chargée de distribuer aux élèves qui en ont besoin les fonds sociaux) dont le CA avait adopté le principe il y a plusieurs années et qui ne s'est jamais réunie. Le proviseur est d'accord et dit qu'il faudra que le prochain CA débattenne d'une grille sur les critères d'attribution (ça fait déjà beaucoup de choses à voir au prochain CA...)*

Le rapport annuel du chef d'établissement

Ce document retrace ce qu'il faut retenir de l'année scolaire passée.

L'an dernier, comme le proviseur arrivait dans le lycée, il n'avait pas présenté de rapport annuel : normal ...

Cette année, le rapport annuel fait 6 pages (*nous le tenons à votre disposition*) et sa forme prend soin de ceux d'entre nous qui ne sommes plus dans la fleur de l'âge (et aurions égaré nos lunettes au moment de la lecture ...) :

– caractères 12,

– interlignes doubles,

– marges suffisamment grandes pour mettre des annotations,

– 2 beaux graphiques

– une page et demi qui liste les actions menées dans le cadre du projet d'établissement (*tiens : l'Association sportive a été oubliée...*)

– un tableau d'une page sur les acquisitions faites en ?? probablement 2005-2006 bien que le titre indique 2006-2007...

Nous faisons plusieurs remarques.

Les résultats des BTS ont été oubliés

Réponse : ah oui, on les ajoutera

*S'il est indiqué une **évasion des élèves** entre la 2ème année BEP et le Bac pro, rien n'est dit sur ceux qui s'évadent en cours d'année : combien ? pourquoi*

Réponse : ah oui...

*Il n'est pas signalé que la SEP a présenté 4 élèves au **concours des meilleurs apprentis** ni que 3 d'entre eux ont été médaillés*

Réponse : ah oui, c'est parce que quand le rapport a été écrit, le proviseur n'avait pas encore l'information...

Ah, ces profs qui ne communiquent pas !

*Il n'est pas question dans le rapport de **la vie scolaire** : tout va bien ? tout va si mal que le proviseur n'ose pas le dire ?*

Réponse : c'est plutôt la 2ème hypothèse ...

Les syndicats de chefs d'établissement ont donné la consigne de ne pas remplir le logiciel signa qui renseigne sur les actes de violences, incivilité, etc.

Le proviseur suit cette consigne : pas envie de voir Fourier dans le palmarès des établissements violents à la une de l'Express ou du Point.

Et puis, le proviseur et la proviseure-adjointe présente pensent que si Fourier perd beaucoup d'élèves c'est en raison de sa **mauvaise image** (*on casse le thermomètre, comme ça on n'est plus malade !*).

Et le proviseur d'expliquer les actes d'incivilité et l'insécurité ambiante : toutes ces personnes étrangères à Fourier qui traversent le lycée et toutes ces voitures qui circulent dans le lycée (dont une l'an dernier ou il y a 2 ans roulait très vite !) et il développe sur les problèmes de stationnement des voitures des profs et des élèves (dans l'établissement !!!).

*Nous faisons remarquer que ce que nous aurions aimé voir dans ce rapport (ou dans un doc annexe « top secret », à ne pas diffuser pour qu'il ne tombe pas entre des mains malveillantes qui stigmatiseraient la violence à Fourier) c'est tout ce qui concerne **la violence et les incivilités dans la cour, dans les couloirs, dans les classes, etc** (c'est vrai quoi ! Nous ne sommes pas preneurs des photos des voitures qui stationnent « illégalement » dans le lycée, il y a d'autres entorses au règlement intérieur de l'établissement qui nous paraissent autrement plus inquiétantes...)*

Les 2 élèves élus de la SEP approuvent. En aparté avec nous, ils disent que c'est vrai, que « ça craint » dans certains endroits.

Et d'ailleurs lorsque le CA a installé le conseil de discipline, un des élèves a demandé s'il n'y avait pas de risque pour les élèves à siéger dans ce conseil : « celui qui passe en conseil va voir qui on est, il pourra nous reconnaître dans la cour ou en ville, on est protégé ? ».

ça semble quand même assez révélateur du climat d'insécurité qu'il y a dans certains endroits ou certaines classes.

*Les agents signalent qu'il y a eu **51 alertes incendie depuis la rentrée** : compte tenu des vacances et WE, ça fait en moyenne 2 par jour. Le proviseur demande si c'est plus que l'an dernier ... nous répondons (et les agents sont d'accord !) que plus ou moins que l'an dernier, de toute façon : **c'est trop !***

*Nous proposons que **la commission permanente soit réunie rapidement** (on aurait du donner une date !!) pour discuter de l'évolution de la violence à Fourier et les pistes de solutions pour remédier à ce phénomène. Le proviseur est d'accord*

Les questions diverses de la Liste Unitaire FSU (snes, snep, snuep) -SGEN-CFDT portant sur la future carte des formations à Fourier

Nous avons eu quelques difficultés à saisir tout ce qui nous était dit malgré pourtant plusieurs questions « pointues »

et des retours à la charge quand nous avons des doutes.

Donc, ci-dessous, ce que nous avons compris.

Ouverture d'un CAP bois

La discussion a déjà eu lieu entre le chef des travaux du bâtiment (qui a consulté les collègues) et le proviseur. Le proviseur ne demande pas l'ouverture d'un CAP bois mais le doublement de la capacité d'accueil du BEP bois avec l'objectif de demander après (dans le moyen terme) l'ouverture d'un bac pro bois

Nous disons que la demande des collègues (d'après nos contacts) et aussi de la profession locale n'est pas le doublement du BEP bois mais l'ouverture d'un CAP bois.

Apparemment, nous n'avons pas consulté les « bons » collègues et nous n'y connaissons rien quant à la demande de la profession locale...A vérifier quand même !

Quel avenir pour le CAP structure métallique ?

Nous précisons que les collègues souhaitent son maintien, même s'il n'y a que 8 élèves (capacité d'accueil : 10) et nous, par principe, nous souhaitons que le lycée remplisse sa mission de service public : qu'il accueille les élèves post SEGPA auxquels très peu de formations sont offertes dans l'Yonne.

Réponse d'abord du style « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde » : les élèves de SEGPA et ceux qui sortent des ÉRÉA posent des problèmes et Fourier n'est pas adapté pour les accueillir

Dans des temps plus fastes, nous aurions demandé des postes spécialisés ou des actions de formation continue mais là, ... en ce moment, ...

N'empêche que ces gamins risquent de rester sur le carreau et cela ne nous semble pas admissible.

*Nous faisons état des rumeurs qui inquiètent fort les collègues : **l'atelier de structure métallique disparaîtrait**, on voit le proviseur se promener dans les ateliers un plan à la main disant « on va abattre ce mur, et tel autre, et on va faire ça.. » bref, les collègues ont l'impression qu'on projette de les mettre dehors, sans leur avoir demandé leur avis et alors que la formation est encore ouverte et qu'il y a des élèves*

Réponses du proviseur et du chef des travaux du bâtiment : « non mais oui », puis « oui mais non », puis ...

Il y a besoin d'étendre l'atelier bois et l'atelier peinture qui, eux, n'ont pas de problème de recrutement des élèves. Donc, **le proviseur et le chef des travaux réfléchissent... mais aussi ils anticipent** : ben oui, si le doublement du BEP bois est obtenu faudra de la place pour accueillir les élèves, alors ... ils font comme si la structure métallique... mais enfin, ils nous assurent qu'ils n'ont pas demandé la fermeture de la cette section (*le rectorat s'en chargera tout seul et là, on verra comment la direction du lycée défendra cette formation*).

Le chef des travaux du bâtiment nous rappelle alors tout ce qu'il a fait depuis qu'il est à Fourier (le nombre d'élèves de la SEP a augmenté) et tout ce que personne n'a fait pour défendre le gros œuvre quand sa fermeture a été proposée par le rectorat.

*Nous montrons une « **grosse colère** » : faut quand même pas pousser ! Pour ce qui concerne le gros œuvre, les élus au CA et la délégation FSU au CTPA sont intervenus et fortement (l'un de nous y était et s'en souvient : c'est lui était intervenu au CTPA avec tout un tas d'informations à l'appui, récupérées y compris jusque dans la Nièvre !)*

Là, franchement, sur la défense des formations de Fourier, nous n'avons de leçons à recevoir de personne !

Le bac pro électrotechnique : y aura ? Y aura pas ?

Le proviseur et le chef des travaux tentent de nous embarquer dans une discussion sur le pertinence de ce bac pro et que non, ce n'est pas vrai, ça ne mettra pas en péril la STI d'adaptation ni l'autre Bac pro.

*Nous disons que ce que nous voulons savoir pour l'heure c'est si la demande d'ouverture de ce Bac pro a été faite ou non.
*

Réponse : elle a été faite, de même que l'ouverture d'un Bac pro archi et le doublement du BEP bois

Nous demandons si d'autres demandes d'ouverture ou de fermeture ou de modification des capacités d'accueil ont

été adressées au rectorat.

Le proviseur répond que non mais que le doublement du BEP bois a été présenté au rectorat comme un « élément de réflexion à terme ».

Compte tenu du flou des réponses, nous sommes au regret d'être dans l'incapacité de dire si le doublement du BEP bois a vraiment été demandé pour la rentrée 2007 ou pas ... pourtant nous avons insisté en disant que c'était gênant pour ceux qui interviennent en CTPA de ne pas savoir avec précision quelles demandes ont été faites par Fourier.

Nous revenons à la charge pour dire que de toute façon, il nous paraît que **ces demandes ou ces éléments de réflexion devraient être portés à la connaissance de TOUS les collègues concernés** (y compris ceux de STI pour ce qui concerne le Bac pro électrotechnique) et qu'au moins, la question devrait être débattue au CA avant d'être portée au rectorat puisqu'elle entre dans les compétences du CA. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait ?

Pas de réponse à la dernière question.

Sur les autres, il paraît que les collègues ont été avertis et consultés.

La filière maintenance

Fleuron de notre lycée, le proviseur est prêt à tout pour elle ! Qu'on se le dise !

Nous regrettons tout de même qu'il ne soit pas allé jusqu'à demander que la capacité d'accueil passe à 24.

Informations intéressantes (et inquiétantes) qui ne figurent pas dans le rapport annuel

- la proportion de doublants de 2de à Fourier est de 26.4% (contre 15% au niveau académique et 14% au niveau national)
- les réorientations à l'issue de la seconde concernent 12.6% des élèves
- ce ne sont que 64% des 2de qui passent en première.

Cette situation est pointée du doigt par les instances rectorales et le lycée sera l'objet de **sollicitations fortes pour que les taux de passage s'améliorent**.

Le rectorat envisage notamment de proposer à Fourier une « **contractualisation** » (une espèce d'expérimentation).

Le proviseur dit que s'il y a contractualisation, il faudra que le rectorat donne **des moyens supplémentaires** et il faudra que le lycée fasse des propositions pour utiliser ces moyens supplémentaires. Il faut donc réfléchir à ce qui peut être mis en place pour que les élèves de 2de réussissent mieux.

Si vous avez des idées : dites-le nous SVP !

Prévisions concernant la rentrée prochaine

- Grosse baisse d'effectifs en **2de** : on passera probablement à 8 classes, peut-être 7 et demi
- Difficultés pour recruter en **2de en ISI, ISP, MPI**
- Problèmes de **recrutement en 1ère STG** : Jacam, Toucy et Tonnerre qui envoient à Fourier des élèves en STG vont être tentés de les garder chez eux dans une autre section pour ne pas perdre trop d'élèves.

Conséquence prévisible : des postes supprimés (sans compter le projet de décret de modification de nos statuts !!!) : en physique, en maths, ric-rac en STI.

Les autres questions diverses de la Liste Unitaire FSU (snes, snep, snuep)-SGEN-CFDT

La chaudière bois qu'une entreprise est prête à donner au secteur bâtiment de la SEP

Le dossier d'acceptation du don a-t-il été retourné à l'entreprise ?

Réponse : oui

Question : ah bon ! quand ?

Réponse : (pas fort...) : ce matin...

Rappel : le proviseur n'a pas reçu nos questions

Les stores au bât 1

(question posée pour la ???ème fois, depuis ??? ans).

Nous signalons que si ce problème n'est pas rapidement résolu, les collègues vont mettre eux-mêmes des cartons devant les fenêtres afin d'obscurcir les salles dans lesquelles ils utilisent du matériel vidéo et des rétro. Ça va être chouette !

Réponse : la région a eu un devis pour des volets roulants. Mais le montant est élevé (200 000 euros), donc c'est en attente...

Et il paraît que des rideaux c'est aussi cher que des volets.

Le réseau informatique

Le conseil régional dit que le serveur actuel n'est pas adapté et qu'il faut attendre d'en avoir un qui sera mieux. Faudra alors configurer tous les ordinateurs reliés au réseau.

Lycée non fumeur

Nous regrettons l'absence du représentant de la municipalité d'Auxerre (pourtant assidu les années passées) car nous avons des suggestions à lui faire.

Nous savons que « la loi doit être appliquée » mais ...

Lors des séances précédentes où nous avons débattu de cette question du tabac, chacun des membres du CA était bien conscient des problèmes de sécurité que l'interdiction de fumer dans l'enceinte du lycée allait poser. La réalité montre que nous n'avions pas tort, malheureusement pour une fois !

Les élèves, étudiants et personnels qui fument sur le trottoir devant le portillon près du bâtiment 4 risquent non seulement leur vie, ... à terme, mais aussi à très brève échéance : agglutinés dans un espace restreint, au milieu des voitures stationnées sur le trottoir, certains ont un pied, quand ce ne sont pas les deux, sur la chaussée ; or les voitures arrivent souvent vite (trop...) et, en sortie de virage, les conducteurs risquent de réagir trop tard pour éviter celui, celle ou ceux qui seraient descendus du trottoir.

Nous demandons donc (à la municipalité) de réserver 3 emplacements de voitures aux fumeurs et, pendant que nous y sommes, d'installer un abribus (chanter sous la pluie, c'est bien, y fumer ce n'est pas agréable...)

Les tarifs de restauration et hébergement

Pas de hausse des tarifs proposée

Nous votons pour

La journée de travail gratuit

Le proviseur propose qu'elle ait lieu :

- soit le jour de la sortie en juillet
- soit un jour avant la pré-rentrée.

Il consultera le CA la prochaine fois et si nous disons non à ses 2 propositions, la journée de ...solidarité (???) se fera le lundi de pentecôte.

*Nous disons que nous sommes favorables à reprendre ce qui s'est fait cette année (à notre demande !) : **journée considérée comme faite** compte tenu de toutes les actions bénévoles, gratuites, auxquelles nous participons : portes ouvertes, infory, réunions parents-profs, réunions sur le projet d'établissement, etc*

Le proviseur n'est pas d'accord (à moins que ce ne soit le rectorat ?) : cette solution est, selon lui, injuste car tous les collègues n'ont pas participé à toutes ces actions, certains n'ont même participé à rien.

Nous faisons remarquer qu'il est encore plus injuste de charger la mule de ceux qui participent déjà à des tas de trucs gratuitement en leur demandant, en plus, de venir une nouvelle journée de travail gratuit.

Pas de réponse.

Faudra organiser d'ici le prochain CA la réaction collective !

Pour information :

- Temps de préparation du CA : 2h00
- Séance du CA : 3h30
- Rédaction du compte rendu et relecture collective : 4h00
- Mise en page du compte rendu : 2h30
- Photocopie et diffusion du compte rendu : 1h00

Le tout ... bénévolement.